

Descriptif du programme de rachat par Tessi de ses propres actions

Approuvé par l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 16 juin 2014

Le présent descriptif a pour objet de préciser les objectifs et les modalités du programme de rachat des actions propres par la Société TESSI, conformément aux articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 16 juin 2014.

Ce descriptif est mis à la disposition des Actionnaires sur le site internet de la Société (www.tessi.fr).

I. Principales caractéristiques du programme de rachat de titres

- Émetteur : TESSI
- Titres concernés : actions ordinaires TESSI, marché Eurolist Euronext Paris SA, compartiment B, code ISIN FR0004529147
- Part maximale du capital dont le rachat est autorisé : 10 % du capital de la Société, soit 280 494 actions, ou 5 % du capital social s'il s'agit d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport. Compte tenu des 537 déjà détenues par TESSI au 13 juin 2014, les rachats porteraient sur un maximum de 279 957 actions (soit 9,98 % du capital).
- Prix maximum d'achat : 120 euros par action
- Montant théorique maximal de l'opération : 33 634 044 euros
- Objectifs du programme par ordre de priorité :
 - d'interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI,
 - d'annulation des actions achetées,
 - de conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport,
 - de couverture de plans d'options,
 - de couverture de titres de créances convertibles en actions.
- Durée du programme : 18 mois suivant la date de l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2014, soit jusqu'au 16 décembre 2015.

Tessi SA

Siège social : 177 cours de la Libération - 38029 Grenoble Cedex 2
Tél. + 33 (0)4 76 70 59 10 - Fax +33 (0)4 56 38 27 00

www.tessi.fr

II. Répartition par objectifs des titres de capital détenus dans le cadre du programme de rachat d'actions au jour de la publication du présent descriptif

À la date du 13 juin 2014, la Société détient directement et indirectement 537 actions propres, soit 0,02 % du capital.

Ces 537 actions sont réparties comme suit :

- d'interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI : 537 actions,
- d'annulation des actions achetées : 0,
- de conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport : 0,
- de couverture de plans d'options : 0,
- de couverture de titres de créances convertibles en actions : 0.

La présente publication est disponible sur le site de la société (www.tessi.fr).

À propos de Tessi

- Tessi est le spécialiste du Traitement de flux en France
- Cotée sur l'Eurolist B d'Euronext Paris – Code ISIN – FR0004529147 – Mnémonique : TES
- Siège social à Grenoble (38)
- Création en 1971 et reprise par Marc Rebouah, actuel PDG, en 1979
- N°1 français dans le domaine de l'acquisition, du traitement de données et du traitement de chèques
- N°1 français dans les transactions devises et or
- N°1 français en gestion d'opérations promotionnelles différées

Pour plus d'informations sur le groupe : www.tessi.fr

Contacts

Tessi

Corinne Rebouah
Secrétaire Général - Responsable de la
Communication
Tél. +33 (0)4 76 70 59 10
corinne.rebouah@tessi.fr

Actus

Amalia Naveira / Relations investisseurs
Marie Claude Triquet / Relations presse
Tél. + 33 (0)4 72 18 04 90
anaveira@actus.fr
mctriquet@actus.fr